

Lyon, 24 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MÉTROPOLE DE LYON MAINTIEN LE CAP D'UNE PROGRAMMATION AMBITIEUSE EN LOGEMENT ABORDABLE

Dans un contexte de crise d'accès au logement et de difficultés dans le secteur de la construction, le territoire de la Métropole de Lyon résiste avec une évolution de +10% en 2022 par rapport à 2021 en matière de programmation de logement abordable.

Avec 3471 logements locatifs sociaux agréés en 2022, soit + 10 % par rapport à 2021, la métropole renoue avec une tendance à la hausse en matière de production de logements abordables.

La programmation 2022 se révèle particulièrement qualitative en répartition des produits : les logements se répartissent équitablement entre 35% de Prêt locatif social (PLS), soit 1212 logements dont 887 en résidence étudiante ou EHPAD, 32% de Prêt locatif à usage social (PLUS) et 33% de Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI). Sur les logements familiaux, la répartition est la suivante : 11 % en PLS, 56% en PLUS et 33 % en PLAI ; cette répartition permet de répondre aux différents profils de ménages qui sont en demande de logement social.

Un rééquilibrage géographique à l'échelle métropolitaine

La répartition géographique contribue au rééquilibrage de l'offre de logements sociaux, puisque 70 % de l'offre nouvelle se trouve dans des communes qui sont sous le seuil SRU de 25 %, avec notamment un meilleur équilibre entre l'est et l'ouest de la métropole.

Une tendance positive pour la construction neuve, soutenue par l'action publique

3084 logements neufs ont été financés en 2022 contre 2526 en 2021. En complément, 387 logements ont été agréés en acquisition amélioration en 2022. Cette tendance positive est largement soutenue par l'action publique, puisque 80% de la production de logements est issue d'une action publique directe ou indirecte, via les fonciers publics, les opérations d'aménagements, les préemptions, ou l'action réglementaire via les secteurs de mixité sociale (SMS) ou les emplacements réservés au PLU-H. Les typologies de logements sont de 42% pour les T1/T2, 35% pour les T3, 18% pour les T4. Le niveau moyen des loyers s'élève à 7,11 €/ m², en légère baisse par rapport à 2021 (7,39€/ m²).

Accélération du logement abordable dans les opérations d'aménagement

Le développement du logement abordable dans les opérations d'aménagement s'accélère sous l'impulsion de la Métropole, en lien avec les aménageurs et bailleurs. En 2023, de nouveaux logements locatifs sociaux sont programmés sur le PUP Genêts-Kimmerling et le projet Grand Parilly (Bron), la ZAC Confluence (Lyon 2^{ème}), la ZAC des Girondins et le PUP CANOPEA (Lyon 7^{ème}), le projet Duchère Sauvegarde (Lyon 9^{ème}), la ZAC Castellane à Sathonay-Camp, la ZAC Gratte-ciel à Villeurbanne.

En matière de BRS (Bail réel solidaire), 886 logements ont été engagés depuis le début du mandat par la Foncière solidaire du Grand Lyon. Avec les autres foncières solidaires et la vente HLM, le

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY llatapy@grandlyon.com 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59

nombre de BRS s'élève à plus de 1000 logements en BRS engagés dans le périmètre de la métropole de Lyon.

« Avec près de 3500 logements sociaux financés en 2022 sur la Métropole de Lyon, les bailleurs sociaux ont su montrer leur capacité à se mobiliser malgré un contexte peu favorable. Plus largement, ce résultat est le fruit de la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs. Face à une tension grandissante de la demande de logements sociaux sur le territoire, poursuivre et renforcer cette mobilisation est essentiel. » **Anne Warsmann**, Présidente d'ABC HLM

« Avec plus de 78500 demandeurs de logement sur le territoire métropolitain, agir pour le logement social n'est pas une option mais une nécessité première. Malgré un contexte défavorable, le territoire de la métropole de Lyon résiste et maintient le cap de la production de logement grâce à une action volontariste. Je remercie les bailleurs sociaux, l'ensemble des acteurs du logement et les communes pour leur mobilisation aux côtés de la Métropole pour permettre à toutes et tous, et notamment les ménages les plus modestes, de se loger dans de bonnes conditions sur le territoire métropolitain. » **Renaud Payre**, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville, Président de la Foncière solidaire du Grand Lyon